



# Coulonges-les-Hérolles

Bulletin Municipal : No 49 : décembre 2013

## Edito

### Sommaire

Éditorial

Marché aux volailles

Legs  
BOULOUX-  
RESNIER

Nouvelles  
paroisses

Travaux

Déchetterie

Dates à retenir

Etat-Civil

Médiathèque

Maison de santé

Projet Eolien

Micro-Crédit  
Régional

La pomme...

Téléthon

Résidences du Val  
de Benaize

Cercle Créatif

Marché au cadran

SIMER

Conseils  
Municipaux

Il est difficile d'être optimiste en ce moment mais plusieurs projets et événements m'incitent à l'être.

Pour notre commune deux contrats d'avenir pour jeunes de moins de 26 ans viennent d'être décidés : un emploi d'agent technique et un emploi à la médiathèque.

Nous travaillons toujours sur la réalisation du **Marché au Cadran** et ce sont 22 réunions dans un périmètre de 70 km animées par les initiateurs du projet qui ont eu lieu durant les mois d'octobre et novembre. L'architecte est désigné et le capital social de la société gérante est en cours de constitution. Cette opération portée par la CCM, mais installée sur notre territoire a un enjeu économique non seulement pour les éleveurs, mais aussi pour l'emploi. Ce seront 3 emplois à temps plein et également 5 à 6 à temps partiels.

**La maison pluridisciplinaire de santé** : initié par mes collègues de Brigueil, Thollet et moi-même avec les professionnels de santé, soutenu par nos conseils municipaux et d'autres communes de notre canton, ce projet bien avancé est désormais repris par la CCM. L'appel à la maîtrise d'œuvre est en cours.

D'autre part, une concertation vient d'être engagée pour un Regroupement Pédagogique Intercommunal avec la commune de la Trimouille afin de maintenir l'école publique de Brigueil-le-Chantre ainsi que son poste de professeur des écoles.

**Les maisons du Val de Benaize** viennent d'être vendues à Médica France, 1<sup>er</sup> groupe européen dans son activité. Bilan de cette opération : 1 établissement neuf à Brigueil, un taux d'occupation maximum, la réouverture de l'établissement de la Trimouille et des emplois sur notre territoire.

La création d'un comité de suivi a été mis en place pour **un projet éolien** sur les communes de Thollet et Coulonges. Nos conseils municipaux ont désigné les membres de ce comité. Une réunion publique est programmée le 19 décembre à Thollet. Notre volonté est de vous tenir informés.

Je conclurai en remerciant le personnel de la commune et le Conseil Municipal qui affiche de façon constante une action tournée vers l'avenir, parfois dépassant le territoire communal.

Représenter et travailler avec une telle équipe a été une fierté.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Le Maire, Raymond GALLET

## — **Marché aux Volailles**

Comme chaque année, le 18 décembre se tiendra le marché aux volailles.

### **Legs BOULOUX-RESNIER:**

La commission de redistribution du legs BOULOUX-RESNIER, en concertation avec le conseil municipal, attribue une récompense de 50 euros aux lauréats du brevet des collèges, Baccalauréat ainsi qu'aux nouveaux nés de l'année 2013.

Les personnes concernées sont priées de se faire connaître à la mairie pour que la récompense soit attribuée.

## **Les nouvelles paroisses**

Autrefois, chaque commune était une paroisse, ensuite en 1986 ces paroisses ont été regroupées en secteurs paroissiaux qui représentaient la dimension du canton actuel. Une nouvelle réforme en cours redéfinit les « nouvelles paroisses » à l'image des communautés de communes. Il y en aura 8 dans la Vienne.

Pour nous ce sera la paroisse de Montmorillon, regroupant les 5 secteurs pastoraux actuels.

Des communautés locales sont en cours de constitution.

Le mur d'enceinte de la cour de la salle polyvalente des Hérolles a été reconstruit en pierre et sécurisé ainsi ce lieu. La rénovation a été effectuée par M. BELICOT.

La route de Coulonges jusqu'à la D23 est refaite entièrement. Cette voie est celle empruntée par le ramassage scolaire. Les travaux ont été réalisés par le SIVRT et la SACER.

Des réparations ponctuelles sur la route Noyette-Le peu ont été effectuées par le SIVRT.

Le calvaire et le puits du centre bourg sont en rénovation. Des plantations vont suivre pour finir l'embellissement de cette partie qui n'avait pas été revue. La maçonnerie est confiée à l'entreprise JP JACQUIN et les plantations à M. ROY Jardin Déco.

Plusieurs tonnes de cailloux ont été livrées pour refaire les bandes de roulements de nos chemins, dès que les conditions météo le permettront.

Une table et cinq tabourets en bois massif vont prendre place au bord de la mare de l'Age Boutaud, la plateforme est en préparation.

Des recherches de peintures anciennes sur les murs intérieurs de l'église sont confiées à une entreprise spécialisée, pour permettre des travaux de rénovation.

### **D échetterie mobile**

## **LES HEROLLES**

La déchetterie fonctionnera de 13h30 à 17h30 les jours indiqués ci-dessous :

- Vendredi 3 janvier
- Lundi 3 février
- Mercredi 5 mars
- Mercredi 2 avril
- Lundi 5 mai
- Mercredi 4 juin

## La vie de notre commune.....

### Dates à retenir :

- Samedi 14 décembre** : Spectacle de Noël à Coulonges  
**Dimanche 5 janvier à 10h 30** : Voeux du maire à la salle des fêtes de Coulonges  
**Dimanche 19 janvier** : Repas offert par la municipalité aux aînés de la commune à la salle des fêtes de Coulonges  
**Samedi 22 février** : Belote Club de l'Amitié  
**Samedi 1er mars** : Repas chevreuil ACCA  
**Dimanche 16 mars** : Loto Club de l'Amitié  
**Dimanche 27 avril** : Repas de Printemps Club de l'Amitié  
**Dimanche 4 mai** : Loto ACCA  
**Dimanche 13 juillet** : Loto Club de l'Amitié  
**Dimanche 21 septembre** : Loto Club de l'Amitié  
**Samedi 22 novembre** : Belote Club de l'Amitié  
**Dimanche 30 novembre** : Repas Noël Club de l'Amitié

### État Civil

#### Décès :

Sylviane LE FLOCH (épouse PUYDUPIN),  
Les Hérolles, le 15 juin 2013

Aimée, Armanche, Léonie BARRITAUD (épouse GUILLOT),  
Les Hérolles, le 19 juin 2013

Hélène, Marie BLONDEAU (épouse MICHON),  
Les Hérolles, le 17 septembre 2013

Claude MARTIN,  
La Pachoterie, le 31 octobre 2013

*Que les familles reçoivent nos sincères  
condoléances.*

#### Mariage :

Corinne, Jacqueline, Marie CHAUTEMPS avec  
Christophe, Raymond, René PARISOT  
Le 24 août 2013 (Les Hérolles)

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.

*Remerciement... Odile NAVAI, ses enfants et petits-enfants tiennent à remercier sincèrement M. le Maire et tous ceux qui les ont accompagnés ce 26 octobre 2013 lors de l'hommage rendu à Mori (Morteza) NAVAI. Pour aider la recherche, 271 € ont été remis à l'association France-Alzheimer. Merci aux donateurs.*

### La Médiathèque

**N**ous vous rappelons que la médiathèque est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h.

Nous disposons d'un large choix de romans, documentaires, cd... n'hésitez donc pas à venir nous voir !

Lors des vacances scolaires plusieurs activités se sont déroulées à la médiathèque.

Au mois d'août, M. Patrick VAN INGEN, sculpteur à la tronçonneuse est venu faire une démonstration de sculpture. Il a réalisé un héron qui est exposé devant la médiathèque.



Egalement en août, la réalisation

« d'animaux pinces ». Les enfants ont réalisé des libellules, poisson multicolores... en utilisant des pinces à linge en bois.

A la Toussaint a eu lieu l'activité « Cadre d'automne ».

Après avoir ramassé des feuilles mortes, les participants les ont utilisées pour décorer un cadre.

L'inspiration n' a pas manqué !!



En décembre, nous organisons une activité animée avec l'association 4C :

**Mercredi 18 décembre à 14h30 :**  
**Création d'objets en feutrine**

Inscrivez-vous auprès de Carole au 05. 49 .91 .77.08  
ou par mail [mediatheque-de-coulonges@wanadoo.fr](mailto:mediatheque-de-coulonges@wanadoo.fr).

## *Maison Pluridisciplinaire de Santé à la Trimouille :*

Depuis deux ans avec nos collègues de THOLLET et BRIGUEIL LE CHANTRE nous avons, en collaboration avec les médecins, infirmiers(ères) de notre canton , ainsi que Lussac, Lignac, les pharmacies de la Trimouille, Lussac les Eglises, Belâbre, un ostéopathe de Béthines, pédicure de Montmorillon, hopital du Blanc et de Montmorillon, élaboré un projet de santé. Ce fut de très nombreuses rencontres, réunions, et visites de maisons semblables.

Notre équipe fut renforcée par la venue de Mme Béatrice HARENT chargée de mission au SMPM et agissant pour le Développement du CONTRAT LOCAL DE SANTE en Montmorillonnais pour la CCM.

Mme HARENT, nous a permis de suivre l'actualité en ce domaine, d'animer et rédiger notre document.

Le projet est passé en commission le 06/11/13 à l'A.R.S., ce qui ouvre le droit à une reconnaissance et bien sûr à l'octroi de subventions.

La structure d'accueil sera située à coté du cinéma à la Trimouille dans la maison médicale existante mais qui subira des modifications : rénovation et agrandissement.

Pour supporter financièrement la partie immobilière, les communes de Brigueil et Coulonges s'étaient portées volontaires, soutenues par la commune de THOLLET, mais depuis, la CCM a pris la compétence santé, ce qui permet à notre communauté de communes de pouvoir être maître d'ouvrage .

Ce lieu va accueillir, deux médecins, un cabinet d'infirmiers (un infirmier et une infirmière), une ostéopathe, et une pédicure régulièrement.

Belle efficacité intercommunale et communautaire. Cependant, nous continuons à suivre le développement de cette maison.

## *Projet éolien de Thollet et Coulonges:*

Les zones de développement éoliens sont des zones où les projets éoliens bénéficient de tarifs préférentiel de rachat de l'énergie.

C'est le Schéma Régional Eolien (SRE) qui est en vigueur.

Les communes de ces zones sont sollicitées par les nombreuses sociétés spécialisées.

Les préconisations données pour étudier un tel développement, sont de le faire avec des professionnels qui développent , réalisent et financent leurs installations. C'est la société EDF Energies Nouvelles qui a été autorisée par nos conseils municipaux pour prospecter sur la possibilité de réalisation. De nombreuses mesures, observations et démarches sont obligatoires.

Les conseils municipaux de Thollet et Coulonges ont délibéré , sur cette démarche : est ce opportun ?, quel impact paysager ?, financier ?, quelle contribution pourra être apportée à nos Collectivités ? notamment sur l'entretien des chemins empruntés (structure complète à refaire), sur des projets structurants tels que des équipements lourds mais toujours nécessaires pour notre foire, effacements des réseaux, retombées financières pour la commune (95 euros/ha/an), la CCM, l'IFER, le département, la région. Et n'oublions pas que dans les articles évoqués dans ce bulletin (le Marché au Cadran, la maison de santé, L'EHPAD de Brigueil) ce sont plusieurs Millions d'euros investis par ces collectivités.

Notre volonté est de continuer ces types d'investissements, pour maintenir l'emploi et la population sur notre territoire.

Ce sont pour ces raisons que nos conseils municipaux ont voulu aller plus loin dans cette démarche mais en concertation avec vous : il a été proposé un comité de suivi. Des classeurs et les comptes-rendus de réunions sont consultables en Mairie. Un site internet est en cours d'élaboration pour janvier 2014, pour vous tenir informés.

Le souhait du comité de suivi est d'avoir une réunion publique fixée le 19 décembre 2013 à 18h à THOLLET.

# Micro-crédit régional « énergie verte » à 0%

Le micro-crédit régional « énergie verte » à 0% est un prêt d'une durée de 6 à 60 mois dont les intérêts sont pris en charge par la Région Poitou-Charentes.

Ce prêt est cumulable avec le crédit d'impôt et complète le dispositif d'intervention de la Région Poitou-Charentes auprès des particuliers à travers le Fonds Régional d'Excellence Environnementale Poitou-Charentes.

**Objectifs régionaux** La Région a créé ce prêt avec les banques partenaires pour vous permettre de mener :

- Des travaux de maîtrise de l'énergie réalisés par des professionnels, ils concernent :
  - en priorité l'isolation de toitures, combles habitables ou combles perdus, toitures-terrasses
  - et si ces travaux sont déjà réalisés (attestation à l'appui) :
    - l'isolation des murs et planchers,
    - le remplacement de vitrages ou fenêtres.
- L'installation d'équipements "énergie renouvelable" réalisés par des professionnels bénéficiant d'une appellation reconnue appartenant au réseau QualiEnr, ils concernent l'installation de :
  - chauffe-eau solaire,
  - équipement solaire photovoltaïque,
  - micro-éolien,
  - chaudière automatique au bois déchiqueté avec ou sans silo,
  - chaudière automatique aux granulés bois,
  - poêle hydraulique aux granulés bois,
  - poêle à bûches "flamme verte", catégorie 5 étoiles,
  - poêle à granulés "flamme verte", catégorie 5 étoiles,
  - micro-cogénération bois.

## Pour qui ?

Vous êtes propriétaire occupant :

- une maison individuelle,
- un appartement,
- une résidence principale du propriétaire,

> achevés depuis au moins 2 ans, et situés sur le territoire de la région Poitou-Charentes.

## Quelles conditions ?

Vous pouvez bénéficier d'un micro-crédit "énergie verte" à 0% sous conditions de ressources.

## Quel montant ?

Pour vous donner un coup de pouce décisif, la Région prend en charge les intérêts de votre emprunt pour des prêts d'un montant maximum de :

- 8 000 € pour des travaux d'isolation, de combles perdus ou habitable, de toitures terrasses et pour le remplacement de vitrage ou de fenêtres
- 4 000 € pour un chauffe-eau solaire,
- 8 000 € pour un équipement photovoltaïque, une chaudière bois, ou une micro-cogénération bois,
- 4 000 € pour un poêle hydraulique à bois,
- 2 000 € pour un poêle à bûches "Flamme verte" catégorie 5 étoiles,
- 2 000€ pour un poêle à granulés "Flamme verte" catégorie 5 étoiles,
- 8 000 € pour une micro-éolienne.

*"Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager"*

**Contacts Région Poitou-Charentes**

**Plateforme téléphonique - du lundi au vendredi, de 8h à 19h**

**MICRO-CREDIT ENERGIE VERTE**

Tél : 05 49 38 49 38

[DIXMILLEMAISONS@cr-poitou-charentes.fr](mailto:DIXMILLEMAISONS@cr-poitou-charentes.fr)



## Racines

De l'époque d'Adam et Eve à nos jours, la pomme est **Le fruit** chargé d'histoire et de symbolique. Elle a traversé les âges, mais elle a aussi joué son rôle dans la mythologie. Découvrez ici quelques unes de ses histoires.

## Le saviez-vous?

L'homme du néolithique des plateaux d'Anatolie était un gastronome : c'est lui qui, le premier, apprécia les variétés comestibles produites par un arbuste - le pommier - apparu sur terre voici quatre-vingt millions d'années.

### LA POMME AUSSI BELLE QUE CULTIVÉE À L'ÉPOQUE GRECO-ROMAINE

Les grecs non plus ne s'y trompèrent pas. Trois siècles avant notre ère, dans son Histoire des Plantes, Théophraste distinguait six variétés de pommes que l'Odyssée d'Homère évoque sous le terme flatteur de "beaux fruits" : "les agrestes ou sauvages, les printanières ou précoces, les sérotines ou tardives, les mélimèles ou douces, les épirotiques venues de l'Épire et enfin les urbaines ou... cultivées".

Six différents types de variétés que les Romains portèrent quant à eux à une bonne trentaine, jusqu'à ce que la pomologie, consacrée comme véritable science à la fin du 16<sup>ème</sup> siècle, en dénombre plus de cent, rien qu'en France !

### AU 19<sup>ÈME</sup> SIÈCLE, LA POMME SAVOURE SON SUCCES

Au 19<sup>ème</sup> siècle, la pomme connaît un essor spectaculaire dans lequel la France joue un rôle éminent. Un véritable âge d'or de la création qui voit la pomme se multiplier sous forme de variétés toujours plus savoureuses, mieux adaptées à une large diffusion.

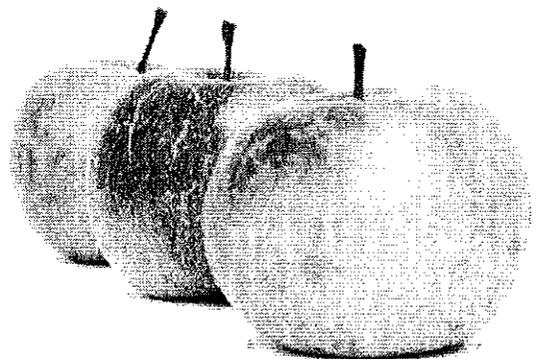
Ce sont alors 527 variétés bien différenciées que le grand pépiniériste André Leroy décrit à l'époque dans son dictionnaire en mettant un peu d'ordre, au passage, dans une nomenclature bien peu rigoureuse.

Le travail de nombreux hybrideurs fera le reste : fruit de nombreux croisements et évolutions, la pomme peut aujourd'hui se prévaloir d'un éventail gourmand de six mille variétés réparties à travers le monde.

Toutes, à leur façon, font mentir le préjugé selon lequel "**rien ne vaut les bonnes vieilles variétés d'autrefois**", car toutes constituent un merveilleux cadeau du ciel !

Préparation Crumble aux pommes caramélisées. Pour 4 personnes :

- 2 grosses pommes (type golden)
- 30 g de beurre
- 30 g de sucre en poudre
- 1 pincée de vanille de la Réunion
- Pour le crumble :
- 60 g de beurre mou demi-sel
- 60 g de sucre brun
  
- 60 g de farine
- 1 pincée de fleur de sel



1 Pelez et épépinez les pommes puis coupez-les en gros cubes. Placez le beurre et le sucre dans une poêle et faites-y revenir les pommes. Ajoutez la vanille et poursuivez la cuisson jusqu'à ce qu'elles soient légèrement caramélisées et encore fermes.

2 Pour le crumble : mélangez à la main le beurre mou, le sucre en poudre et la farine puis ajoutez la pincée de fleur de sel. La pâte doit être sableuse.

3 Disposez les pommes dans le fond de quatre ramequins et saupoudrez de pâte à crumble. Placez au four et faites cuire pendant 25 minutes à 180°C (thermostat 6).



2013

Cette année encore des bénévoles des communes de Coulonges-les-Hérolles et Tilly s'investissent dans l'organisation d'activités en faveur du TELETHON.

Nous vous invitons à venir participer à ces activités qui sont toujours pleines de bonne humeur !

### **SAMEDI 7 DECEMBRE :**

#### **A 9h aux Hérolles -**

Vente de viennoiseries sous la halle

Randonnée motos et quads

#### **A partir de 13h à Tilly :**

Concours de Belote individuel (Inscrip. 7 euros/p)

*1er prix : une dinde 2ème prix : une épaule de dinde*

*Un lot à tous les participants*

Mini Loto

Buvette-Crêpes

### **Dimanche 8 décembre :**

#### **A 14h à Coulonges : Grand LOTO**

Nombreux lots : téléviseur, Frigidaire, caissettes de viande...

Buvette-Pâtisseries-Bourriches

### *Maisons « Résidences du Val de Benaize »*

Depuis plusieurs années, et au cours du mandat précédent, Mme LECLERCQ, maire de Coulonges et présidente du SIVOM, avait beaucoup œuvré pour l'agrandissement de la maison de retraite de la Trimouille ainsi qu'à la construction d'un nouvel établissement à Brigueil-le-Chantre.

Pendant ce mandat, l'établissement de Brigueil-le-Chantre est sorti de terre. Il est en activité avec son accueil de personnes dépendantes, ses unités Alzheimer et son accueil temporaire de jour.

Depuis le mois de septembre, le bâtiment et le personnel volontaire ont été repris par le groupe MédicaFrance, qui vient de s'associer au groupe Korian. Cette nouvelle unité devient le leader européen en la matière.

Le bilan de ce projet est aujourd'hui : un établissement neuf à Brigueil-le-Chantre avec un taux de remplissage optimum, l'emploi est stabilisé et garanti, la reprise et la remise en activité du site de la Trimouille.

Les élus du canton ont mis beaucoup d'énergie, beaucoup de temps mais l'objectif de départ est atteint.

#### **Cercle Culturel Créatif de Coulonges**

*L'association se réunit le 2ème mardi de chaque mois à la salle des fêtes des Hérolles. Vous êtes les bienvenues !*

*Contact : Alison FOX 05 49 48 54 11*

*Betty FRENCH 05 49 48 37 09*

---

### *Des nouvelles du Marché au cadran...*

Les éleveurs du groupe fondateur du marché au cadran sont en train de finir une tournée de 22 réunions dans les différents cantons autour des Hérolles. Lors de ces réunions ouvertes à tous, ils ont essayé d'informer sur le projet mais aussi d'engager les autres éleveurs pour que celui-ci aboutisse. Il ont constaté un grand intérêt des éleveurs bovins présents, mais aussi des éleveurs ovins !! Aujourd'hui, la Communauté de Commune du Montmorillonais a choisi un architecte et finalise les plans de financement pour la construction du bâtiment. De leur côté, les éleveurs constituent une société qui gèrera le fonctionnement du foirail. Pour que le projet voit le jour, un maximum d'éleveurs doivent montrer leur engagement en souscrivant dès maintenant à la future SAS MARCHÉ AU CADRAN DES HEROLLES. Ce marché sera un pôle agro-économique incontournable dans notre région, ne laissons pas passer notre chance !



## Merci pour le tri !

Merci à vous. Grâce à votre contribution, de nombreux déchets sont recyclés. Pour le vérifier par vous-même, venez visiter l'Eco-Pôle, à Sillars. Depuis l'année dernière, de nouvelles filières ont été mises en place : ainsi les textiles, les CD/DVD peuvent aussi être réutilisés ou recyclés. Et d'autres filières de reprise vont certainement voir le jour cette année permettant d'augmenter le recyclage et de diminuer l'enfouissement. A suivre !

**Vous vous posez encore des questions sur la manière de trier ? Pour vous aider :**



Le sac transparent, c'est celui des emballages et du papier, qui vont être triés à Sillars puis recyclés : *canettes et boîtes* en acier et en alu, *bouteilles et bidons* en plastique, *briques* (de lait, de jus de fruit, de soupe), *papier* (journaux, magazines, publicité, *petits cartons* (les cartons bruns sont à porter en déchèterie).

Le sac noir, c'est celui des ordures résiduelles, qu'on ne peut pas recycler et qui vont être enterrées. Par exemple : les déchets souillés comme les couches-culottes.

✓ **Que faire des médicaments et des seringues ?** Ce sont en pharmacie qu'ils sont récupérés pour être incinérés. Des boîtes sont spécialement mises à votre disposition pour les seringues →



### Et la déchèterie, ça sert à quoi au juste ?

On y porte les déchets suivants les **encombrants** (meubles, gravats, déchets végétaux, électroménager, cartons bruns, verre) et les **toxiques** (peintures, piles, huiles, ampoules).

### Une carte pour récupérer vos sacs

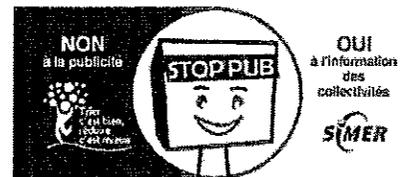
Vous bénéficiez d'une dotation de sacs à l'année. A partir du 2 janvier 2014, pour la délivrance de vos sacs, votre carte de retrait vous sera demandée à la déchèterie (et à la mairie pour les personnes à mobilité réduite), afin d'assurer un suivi strict et de limiter les coûts de fonctionnement (et donc la redevance dont nous nous acquittons tous).

✓ **Une astuce pour avoir toujours votre carte avec vous :** glissez-la dans votre voiture ou votre sac à main.

**Trier, c'est bien, réduire c'est mieux.**



Et si nous diminuions notre production de déchets ? Pour ça, plusieurs solutions très simples : réparer, donner (les vêtements, les jeux, les bibelots), consommer des produits moins emballés, composter les végétaux et restes de repas\* ou encore apposer un autocollant Stop Pub sur votre boîte aux lettres. Lancez-vous !

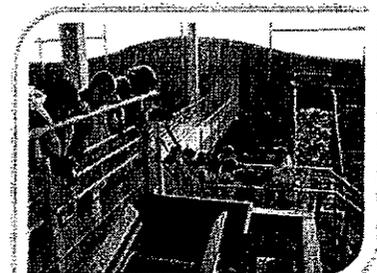


✓ **Gratuit, disponible à la mairie**

\*Un composteur à prix réduit est mis à disposition par le syndicat à chaque foyer de la commune (de 15 à 21 € selon les modèles, en bois ou plastique). Un seau sera donné à chaque personne qui débutera le compostage en tas.

### Venez voir pourquoi votre geste quotidien est important

L'Eco-pôle est ouvert à tous : écoliers, employés, habitants, petits et grands (sur inscription). Venez nous rencontrer et découvrir le fonctionnement du centre de tri (des emballages et du papier) et de la plateforme de compostage.



✓ **Visite gratuite, du lundi au vendredi** (environ 1h30)

**Pour vous inscrire, appelez-nous au 05 49 91 96 42.**



# Conseils Municipaux

## Conseil du 12 avril 2013 :

- Travaux salle PER et local à archives : avenant au lot n°5
- Renouvellement CAE médiathèque
- Projet de parc éolien sur le territoire de la commune : autorisation de prospection
- Protection sociale complémentaire
- Adhésion de la commune de Civray au SIEEDV
- Voie de sécurité aux Hérolles : travaux complémentaires
- Réfection du mur d'enceinte de la cour de la salle polyvalente des Hérolles. Choix d'une entreprise

## Conseil du 24 mai 2013 :

- Dématérialisation des opérations comptables. Adhésion au Protocole d'Echange Standard Version 2 d'Hélios (PESV2)
- Participation financière à la formation par correspondance de l'agent en CUI-CAE de la bibliothèque-médiathèque

## Conseil du 21 juin 2013 :

- Approbation du rapport annuel 2012 du SIVEER sur le prix et la qualité des services publics de l'assainissement non collectif
- Nouvelle répartition des sièges du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Montmorillonnais
- Décision modificative n°1 Exercice 2013
- Travaux de réfection et d'accessibilité de la cour de la salle des fêtes : choix de l'entreprise

## Conseil du 2 août 2013 :

- Approbation du rapport d'activités 2012 de la Communauté de Communes du Montmorillonnais
- Approbation des rapports d'activités 2012 du SIEEDV et ses entreprises SERGIES, SOREGIES et SRD
- Clôture du budget annexe « ALTERNAGRO » et reversement au budget principal
- Avenant au contrat de travail de l'adjoint technique 2ème classe contractuel exerçant les fonctions d'agent de service (femme de ménage) relatif à ses congés annuels
- Création d'un poste d'Adjoint Administratif principal de 2ème classe
- Autorisation de fixer le siège social d'une société dans un local administratif de la commune
- Décision modificative n°2 Exercice 2013

# Conseils Municipaux

## Conseil du 20 septembre :

- Approbation du rapport d'activités 2012 du Syndicat Mixte du Pays Montmorillonnais (SMPM)
- Vente de biens fonciers à Benaize. Section AE n° 137 et 203
- Vente de biens fonciers cadastrés section A n° 102, 103, 106 et 107
- Achat terrain cadastré section AH n° 111 dans le Bourg
- Projet éolien : mise en place d'un comité de suivi
- Vente d'une parcelle (AB n° 246) au profit de M. et Mme STITT Edmund et achat par la commune de 2 parcelles (AB n° 240 et 243) par acte administratif
- Décision modificative n°3 Exercice 2013

## Conseil du 18 octobre :

- Modification des statuts du SIEEDV
- Redistribution du Legs BOULOUX-RESNIER 2011
- Redistribution du legs BOULOUX-RESNIER 2012
- Avenant à la convention de dématérialisation signée avec la Préfecture
- Demande de transfert d'une partie de l'enveloppe du Fonds de Soutien d'Investissement Départemental (FSID) du SIVRT à la commune de Coulonges
- Approbation des nouveaux statuts de l'Ecomusée du Montmoillonnais
- Adhésion à la Coopérative Agricole et Forestière Sud-Atlantique (CAFSA)
- Autorisation au Maire de rédiger un acte administratif pour l'achat d'un terrain

## Conseil du 15 novembre :

- Modification des statuts de la Communauté de Communes du Montmorillonnais
- Participation à la garantie protection sociale « Prévoyance des agents »
- Rétrocession de terrains à la CCM pour le marché au cadran
- Recrutement en contrat avenir pour la médiathèque et le service technique

**Le conseil municipal ainsi que les agents communaux vous souhaitent de très bonnes fêtes !**

